

FILIÈRE Agriculture

Formation continue

Produire et/ou transformer en maraîchage

La formation :

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour l'implantation d'une activité en maraîchage diversifiée.

À la fin de la formation, le participant est capable de produire des légumes en agriculture biologique.

DURÉE : (518h) réparties d'octobre à mai | Formation en présentiel

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – RNCP 38093 – MODULES – Produire et/ou transformer en maraîchage

Pour qui est cette formation ?

Pour les porteurs d'installation en tant que producteur maraîcher ou salariat.

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.

Objectifs :

Mettre en œuvre les opérations de maraîchage.

Le contenu :

1) Produire en maraîchage (378h) :

- Sol, biotope, plantes bio-indicatrices,
- Botanique,
- Etapes de la conduite de culture,
- Filière, acteurs, débouchés,
- Réglementation,
- Travaux pratiques : travail du sol, mise en place et suivi des cultures.

et/ou

2) Transformer les fruits et légumes (140h) :

- Elaboration de produits (coulis, compote, soupe...),
- Conservation, étiquetage et traçabilité,
- Réglementation et Hygiène,
- Laboratoire, matériels et équipements.

les + du module transformation : 2j sur la démarche HACCP et les bonnes pratiques d'hygiène, avec une attestation de suivi à l'appui.

Evaluation et validation du diplôme :

Validation de l'UC 3 et de l'UC 6 du BPREA (évaluations par des mises en situations professionnelles).

Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

Bus : ligne 36 du réseau Vitalis (Poitiers/Venours).

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Durée (en h) et période :

1) Produire en maraîchage (378h) :

238 h en centre, 140 h en entreprise.

- 7 octobre 2026 au 21/05/2027

et/ou

2) Transformer les fruits et légumes (140h) :

105h en centre, 35h en entreprise.

- 4 janvier 2027 au 14 mai 2027

- Equipe de formateurs qualifiés
- Plateaux techniques et pédagogiques
- Salles informatiques
- CDI/CdR

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Chef d'entreprise, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES :

• Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – (complet).

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications.

Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillé.

Tarif et financement :

Le **CFPPA de VENOURS** est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

Tarifification et rémunération : Consulter le CFPPA de Venours. Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF.



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS – 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

